

PLAN DE COURS

POL-7034 : Institutions internationales

NRC 86819 | Automne 2016

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6 Crédit(s) : 3

Ce séminaire a pour objectif d'approfondir les connaissances d'étudiant dans le domaine du développement, de la fonction et du rôle des institutions dans la vie politique. Ce cours aborde principalement le lien entre les institutions nationales et internationales dans la mise en oeuvre de la politique étrangère.

Plage horaire

Cours en classe			
jeudi	12h30 à 15h20	DES-1222	Du 6 sept. 2016 au 16 déc. 2016

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=70692>

Coordonnées et disponibilités

Kathia Légaré
DKN- 5447
kathia.legare@hei.ulaval.ca

Disponibilités

Sur rendez-vous. Je devrais être à mon bureau tous les jeudis matins.

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie
Pavillon Charles-De Koninck, local 0248
aide@cstip.ulaval.ca
418-656-2131 poste 5222

Lundi au jeudi
8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 21 h 30*
Vendredi
8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 17 h 00

* Il est à noter que le comptoir fermera ses portes à compter de 16h30 du 22 août au 2 septembre.

Sommaire

Description du cours	4
Objectif général du cours	4
Approche pédagogique	5
Contenu du cours	5
Contenu et activités	5
Évaluations et résultats	6
Liste des évaluations	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
Rédaction d'un article scientifique	6
En classe - (2) Participations aux discussions sur les lectures	6
Présentation du projet d'article (4 séances - oct.-nov)	7
Barème de conversion	7
Plagiat	7
Règles disciplinaires	8
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	8
Évaluation de la qualité du français	8
Gestion des délais	8
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	8
Matériel didactique	9
Lectures	9
Matériel informatique et logiciels	9
Bibliographie et annexes	10
Bibliographie	10

Description du cours

Objectif général du cours

Le système international contemporain se distingue quant à son intégration multi-dimensionnelle, autant au plan spatial, qu'en termes d'activités. Soutenus par des moyens de communication de plus en plus sophistiqués, les réseaux économiques, financiers, commerciaux, mais aussi sociaux tissent leur toile à la grandeur du globe. Ils soutiennent des échanges et des interactions à de multiples niveaux : entre les États, mais aussi entre les sociétés, qui sont en partie émancipées. Les acteurs transnationaux empruntent ainsi les multiples canaux d'interactions, en créent de nouveaux et gagnent en autonomie pour en retour influencer l'État. Celui-ci continue néanmoins à revendiquer sa souveraineté; une indépendance et une autonomie politiques qui changent pourtant de forme, et qui ne sont peut-être plus aussi étroitement rattachées à un territoire donné qu'auparavant.

Les institutions internationales se sont développées graduellement en fonction de l'approfondissement de l'interconnexion mondiale, ou de la *mondialisation*, mais les limites posées à la coopération par la persistance d'un mode d'organisation politique westphalien du monde freineraient considérablement leur progression. En effet, cette intégration du monde est très inégale, fortement fragmentée et asymétrique selon les domaines et les régions du monde.

Il y a bien des problèmes transnationaux auxquels les États *devraient* répondre par des actions communes, comme le suggèrent les *transnationalistes*. Toutefois, les attentes, relayées par les médias, si elles indiquent bel et bien l'importance que prennent les structures internationales de gouvernance, dépassent presque toujours les résultats concrets. Il semble en fait que l'idée d'une *gouvernance globale* soutienne un projet plus qu'elle ne décrit une réalité : elle sous-entend en effet l'idée d'une convergence politique, d'un programme commun. Mais cette convergence politique est souvent évasive, bien qu'elle ait des manifestations réelles.

Le système international contemporain a-t-il fondamentalement dépassé le stade de *société des États*, une société anarchique dans laquelle les États choisissent rationnellement de se soumettre à des institutions communes afin de réduire les inconvénients de l'anarchie ? Le système est-il plutôt *multi-centré* et aussi influencé par des acteurs transnationaux « libres de souveraineté » ? Y a-t-il quelque chose d'inéluctable, de fondamental dans la progression des institutions internationales, ou l'intégration ne peut-elle pas régresser ? Si les États les plus puissants, en particulier, résistent encore à soumettre une partie de leur autonomie en matière de prise de décision à des structures internationales, surtout en matière de sécurité, ils cèdent néanmoins aux avantages d'une meilleure coordination, principalement en matière d'économie et de commerce, et se conforment la plupart du temps, bien que de manière souvent informelle et partielle, aux normes internationales.

Ainsi les instances de négociations et d'échange se multiplient à l'intérieur de cadres formels (les organisations internationales), ou informels. Elles réunissent d'ailleurs un nombre important d'acteurs : les États, mais aussi d'autres intervenants publics (OI) ou privés (ONG, firmes, etc.). Ce foisonnement de structures et d'acteurs et la multiplication des régimes internationaux amènent une complexification du multilatéralisme qui exige une diplomatie plus sophistiquée.

La gouvernance mondiale est ainsi l'ensemble disparate des normes et des règles, organisées par des structures et des mécanismes formels et informels, qui interviennent dans les relations entre des États, les marchés, les individus et les organisations. La densité et la complexité de cette constellation d'institutions internationales varient considérablement d'un domaine à l'autre, d'un enjeu à l'autre et d'une région du monde à l'autre. Les interactions entre ces différents « artéfacts » de la coopération sont rarement simples ou unilatérales : elles peuvent en effet être coordonnées, mais elles peuvent aussi entrer en concurrence dans la définition de certaines règles ou normes. Ainsi, la densité institutionnelle a-t-elle des répercussions positives ou négatives en termes de gouvernance ? Est-elle instrumentalisée ou permet-elle de compenser l'absence de véritables structures supranationales, d'une certaine verticalité de l'autorité ?

L'un des objectifs de ce cours sera de mieux comprendre cette « architecture de la gouvernance » selon les grands domaines des relations internationales : le commerce et l'économie, la finance, le développement international et les droits de la personne, l'environnement et la sécurité. Ce cours cherche donc à poser les bases d'une étude des relations internationales à *travers* les institutions et *entre* celles-ci. Il offre aux étudiants de science politique des deuxième et troisième cycles la possibilité d'approfondir leurs connaissances des institutions internationales, donc des fondements de la coopération et du multilatéralisme, ainsi que de leurs arrangements et de leurs rôles dans le système international.

Le cours est ouvert aux plans théoriques, conceptuels et méthodologiques, et encourage les étudiants à prendre connaissance de la variété des outils et des approches disponibles, à en faire une utilisation appropriée et à adopter un point de vue critique.

Le cours prend la forme d'un séminaire qui est organisé dans l'objectif de soutenir les aptitudes de recherche des étudiants et de développer leur capacité à communiquer les résultats de leurs travaux. Les étudiants seront encouragés à donner leur point de vue sur les lectures proposées et devront formuler un projet de recherche dans le cadre de la problématique du cours.

Approche pédagogique

Le cours est organisé comme un séminaire et nécessite une participation active des étudiants.

La première partie du cours sera consacrée à une présentation magistrale des principaux éléments permettant de faciliter une étude approfondie de certaines questions touchant les institutions internationales et leur rôle dans le système international.

Dans la seconde partie, les étudiants seront amenés à interagir autour des lectures d'articles et de chapitres d'ouvrages prévues à chaque semaine. Plus tard dans la session, ils devront présenter leur projet de recherche et formuler des avis constructifs sur les travaux de leurs collègues.

Contenu du cours

 [Plan de séances POL-7034.pdf](#)

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Séance no 1 - Présentation du cours	8 sept. 2016
Séance no 2 -La gouvernance globale et les institutions internationales	15 sept. 2016
Séance no 3 - Coopération et multilatéralisme	22 sept. 2016
Séance no 4 - Émergence et fonctionnement	29 sept. 2016
Séance no 6 - Les régimes complexes et les mécanismes informels	6 oct. 2016
Séance no 5 - Autonomie et influence des I.I.	13 oct. 2016
Séance no 7 - Regards critiques	20 oct. 2016
Séance no 8 - Gouvernance de l'économie et du commerce	27 oct. 2016
Séance no 9 - La gouvernance financière	3 nov. 2016
Séance no 10 - La gouvernance environnementale	10 nov. 2016
Séance no 11 - La gouvernance du développement international et la diffusion des normes des droits de la personne	17 nov. 2016
Séance no 12 - Sécurité collective	24 nov. 2016
Séance no 13 - Gestion des conflits et des crises	1 déc. 2016
Séance 14 - Fête de l'Université (férié)	8 déc. 2016
Séance no 15 - Coopération militaire	15 déc. 2016

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Rédaction d'un article scientifique	Dû le 1 déc. 2016 à 12h30	Individuel	50 %
En classe - (2) Participations aux discussions sur les lectures	À déterminer	Individuel	30 %
Présentation du projet d'article (4 séances - oct.-nov)	Du 27 oct. 2016 à 13h30 au 17 nov. 2016 à 13h30	Individuel	20 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Rédaction d'un article scientifique

Date de remise : 1 déc. 2016 à 12h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 50 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
DES-1222

Directives de l'évaluation :

L'étudiant doit rédiger un travail de recherche sous la forme d'un article scientifique, qui peut être rédigé seul ou en équipe de deux ou trois étudiants. Les articles devront s'inscrire dans une problématique qui sera choisie en début de session. Les méthodologies peuvent varier (discussion conceptuelle ou théorique, étude de cas, étude comparative, etc.) et les articles peuvent solliciter plusieurs disciplines.

*L'étudiant est libre de choisir un thème différent, mais il doit faire approuver son sujet de recherche.

- L'article devra compter au moins 5 000 et au maximum 9 000 mots, incluant les notes, la bibliographie, les tableaux.
- Il devra se conformer au [Protocole de rédaction](#) pour la présentation de manuscrits de la revue *Études internationales*. Les étudiants sont fortement incités à consulter les archives de la revue et d'autres publications scientifiques francophones et anglophones : International Organization, Revue française de science politique, etc. L'article scientifique doit être remis en version électronique (via la boîte de dépôt de ENA) et en version papier en classe le 1^{er} décembre 2016.

En classe - (2) Participations aux discussions sur les lectures

Date : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %

Remise de l'évaluation : classe habituelle

Directives de l'évaluation :

L'étudiant devra participer à deux (2) discussions sur les lectures pendant la session. Il choisira l'un des articles ou chapitres de livre au programme et devra le présenter aux autres étudiants du cours et participer à la discussion. Il s'agit de présenter les idées principales du texte, sa structure (méthodologie, approche théorique, etc.) et d'en faire une critique. La critique peut être faite sur la conception de la recherche et l'intérêt du texte, ou alors en y opposant un autre point de vue (le vôtre ou celui d'un autre chercheur.)

Présentation du projet d'article (4 séances - oct.-nov)

Date : Du 27 oct. 2016 à 13h30 au 17 nov. 2016 à 13h30

Les 27 octobre ou le 3, le 10 et le 17 novembre. Trois à quatre étudiants par cours

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Remise de l'évaluation : **L'étudiant devra soumettre un résumé de son projet à ses collègues un jour avant la présentation

Directives de l'évaluation :

Chaque étudiant ou équipe devra présenter son projet d'article avant de soumettre la version finale du travail (20 %).

La présentation est composée d'une première partie pendant laquelle l'étudiant présentera ses objectifs de recherche, ses principaux arguments, etc. ainsi que les problèmes rencontrés.

Dans la seconde partie, l'auditoire pourra interroger l'étudiant sur son projet et l'aider à trouver des pistes de solution (calendrier des présentations à déterminer à la semaine 2).

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	65	69,99
C	60	64,99
E	0	59,99

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

Règles disciplinaires

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante:

http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le Réseau Fernand-Dumont regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Évaluation de la qualité du français

10 % de la note du travail final (5 points) pourront être retranchés si la qualité du français est déficiente (orthographe, syntaxe et grammaire).

Gestion des délais

La date de remise du travail est doit être respectée afin de laisser suffisamment de temps à la correction.

L'étudiant devra choisir les dates de ses présentations (3) dès la deuxième semaine de la session et s'y tenir (à moins de trouver un arrangement avec un autre étudiant.) Seules des excuses motivées seront acceptées (certificat médical).

Si des difficultés sont anticipées, je vous conseille de me contacter avant la date limite de remise du travail.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'*Attestation d'accommodations scolaires* obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Les étudiants concernés qui n'ont pas cette lettre et qui souhaitent se prévaloir de mesures d'accommodation doivent contacter le secteur ACSESH au 418-656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH recommande aux étudiants de se prévaloir des services auxquels ils ont droit pour les aider, sans discrimination ni privilège, dans la réussite de leurs études universitaires. Des détails sur ces services se trouvent à l'adresse suivante :

https://www.aide.ulaval.ca/cms/Accueil/Situations_de_handicap

La *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle* se trouve à l'adresse suivante:

https://www.aide.ulaval.ca/cms/site/aide/lang/fr/Accueil/Situations_de_handicap/Ressources_enseignants/Passation_examen

Matériel didactique

Lectures

Les lectures obligatoires sont disponibles en version électronique à partir du catalogue de la bibliothèque ou en accès ouvert en ligne.

Aucun achat de livres ou de recueil de textes n'est donc prévu: les étudiants sont encouragés à se procurer les ouvrages nécessaires à la rédaction de leur travail de recherche.

Des références supplémentaires seront ajoutées sur la page du cours.

Matériel informatique et logiciels

Pour pouvoir suivre votre cours sur le Portail ENA sans difficulté, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Navigateurs Internet supportés	
Google Chrome	Télécharger et installer
Mozilla Firefox 3.6 ou +	Télécharger et installer
Apple Safari 5 ou +	Par défaut sur Mac
Microsoft Internet Explorer 10 ou +	Par défaut sur Microsoft Windows
Opéra 15 et +	Télécharger et installer

Logiciels obligatoires	
	Téléchargement et mise à jour

Adobe Reader Pour lire les PDF dans votre navigateur	
Java Pour déposer des fichiers dans le site de cours	Téléchargement et mise à jour
Adobe Flash Player Pour lire les vidéos, audio et contenu multimédia	<i>(intégré par défaut dans Google Chrome)</i> <i>pour les autres navigateurs :</i> Téléchargement et mise à jour
TeamViewer Pour de l'aide à distance	TeamViewer est l'application utilisée pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider. Contactez un agent de soutien informatique au 418-656-2131 poste 3278 selon l'horaire en vigueur qui est disponible dans la section <i>Informations Générales</i> de ce site de cours. Pour télécharger l'application, rendez-vous à cette page .

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée.

Dans l'ensemble, la consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS. Il existe toutefois certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT et BlackBerry ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Des références supplémentaires seront ajoutées sur la page du cours.

Se référer à la section "Contenu et activités".